BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

## BODACC « A »

## Annonce n° 1375

## 75 – PARIS

## GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PARIS

## Ventes et cessions

109 357 459 RCS Paris.
**SPOOKLAND PUBLISHING.**
*Forme :* Société par actions simplifiée.
*Capital :* 10.00 EUR.
*Adresse :* 67-69, boulevard de Charonne, 75011 Paris.
*Précédent propriétaire :* 539 427 088 RCS Paris. **SPOOKLAND.**
*Oppositions :* Article L.236-26 du code de commerce.
*Commentaires :* Avis au Bodacc relatif au projet commun d'apport partiel d'actifs soumis au régime des scissions prévu par les articles L. 236-16 à L. 236-21 du Code de commerce. Société apporteuse : SPOOKLAND Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 67-69 boulevard de Charonne 75011 Paris Capital : 5000.00 EUR Numéro unique d'identification : 539427088 Lieu d'immatriculation : Paris. Société bénéficiaire : SPOOKLAND PUBLISHING Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 67-69 boulevard de Charonne 75011 Paris Capital : 10.00 EUR Numéro unique d'identification : 109357459 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société bénéficiaire est prévue : actif de 1521472.00 EUR - passif de 24346.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : SPOOKLAND a décidé d'apporter la branche Publishing, par voie d'apport partiel d'actif, à la société SPOOKLAND PUBLISHING SAS dont elle détient 100% du capital. Le rapport d'échange se calcule comme suit : L'Apport sera rémunéré par l'attribution à l'Apporteuse d'actions de 0,10 euro de nominal, émises au pair par la Bénéficiaire, à titre d'augmentation de capital. En conséquence de l'Apport le capital de la société bénéficiaire sera augmenté de 1.497.126,00 euros divisés en 14.971.260 actions nouvelles d'une valeur de 0,10 euros chacune. Prime d'apport : Néant Effet de l'Apport d'un point de vue fiscal et comptable : l'Apport prendra effet au 1er avril 2026. Date du projet commun d'apport partiel d'actifs : 23.09.2026. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société SPOOKLAND : 24.09.2026 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société SPOOKLAND PUBLISHING : 24.09.2026 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..